

Intitulé de l'UE	Droit 2
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Julie LENAERTS	55	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit social des travailleurs indépendants	30h	Gaëtan DENDIEVEL
Fiscalité et gestion des rémunérations	25h	Julie LENAERTS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit social des travailleurs indépendants : 25h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
Fiscalité et gestion des rémunérations : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit social des travailleurs indépendants : Français
Fiscalité et gestion des rémunérations : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable • Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale • Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel

Acquis d'apprentissage spécifiques
- Expliquer les codes du cadre IV de la déclaration d'IPP et de la fiche 281.10. Estimer les montants imposables, exonérés sur base des montants déclarés.
- Calculer les montants imposables de la rémunération en estimant les frais professionnels réels et forfaitaires.
- Décrire la structure administrative et la couverture sociale du travailleur indépendant.

- Utiliser les notions relatives aux cotisations sociales des travailleurs indépendants afin de calculer les cotisations.
- Actualiser et enrichir ses compétences par la sensibilisation de la nature évolutive de la législation sociale et fiscale en fonction des contingences économiques et des enjeux politiques d'une société.

Contenu de l'AA Droit social des travailleurs indépendants

Chapitre 1. Définitions.

Chapitre 2. Structure administrative du régime de sécurité sociale des assujettis.

Chapitre 3. Les formalités administratives.

Chapitre 4. Les cotisations

Chapitre 5. L'assurance sociale en cas de faillite.

Chapitre 6. Les prestations sociales.

Contenu de l'AA Fiscalité et gestion des rémunérations

Etude de la fiche 281.10 et autres, détermination des montants imposables tels que rémunération, pécule de vacances anticipé, options sur actions de l'employeur, reprise d'actions de l'employeur, avantages en nature, intervention de l'employeur dans les frais de déplacement, arriérés de rémunération, indemnité de dédit. Détermination des charges professionnelles forfaitaires et réelles.

Méthodes d'enseignement

Droit social des travailleurs indépendants : cours magistral, approche interactive

Fiscalité et gestion des rémunérations : cours magistral, approche interactive, Exercices

Supports

Droit social des travailleurs indépendants : notes de cours, notes d'exercices

Fiscalité et gestion des rémunérations : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Droit social des travailleurs indépendants

Arrêté Royal n° 38 organisant le statut social des travailleurs indépendants.

Loi coordonnée du 14 juillet 1994.

Arrêté Royal du 20 juillet 1971.

Ressources bibliographiques de l'AA Fiscalité et gestion des rémunérations

Déclaration à l'IPP et aide-mémoire pour compléter ladite déclaration; Almanach du contribuable, actualités fiscales, bulletin des contributions, revue générale de fiscalité, code d'impôt des revenus, nombreux articles de presse et de publication diverses (Budget et Droit, L'écho, Trends)

Memento fiscal

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit social des travailleurs indépendants : 50%

	Fiscalité et gestion des rémunérations : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit social des travailleurs indépendants : Français Fiscalité et gestion des rémunérations : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit social des travailleurs indépendants :	
Examen écrit 100%. Restitution, compréhension et applications.	
Méthode d'évaluation de l'AA Fiscalité et gestion des rémunérations :	
Examen écrit 100%	
Questions théoriques, application (exercices fiscaux : calcul des ATN, montants à déclarer, montants imposés, montants exonérés), questions de réflexion.	

Année académique : **2019 - 2020**